

Mairie de ESPRELS

3 PLACE DE LA MAIRIE

70110 ESPRELS

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 30 janvier 2024
à 20 heures 00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- Encaissement de chèques ;
- Redevance assainissement ;
- Demandes de subventions DETR ;
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait de ESPRELS, le 25 janvier 2024

Le Maire

